

Les 19 activités décrites dans l'annexe 2-5 du CASF

1. Domaine 1 « tâches et exigences générales, relations avec autrui »
 - s'orienter dans le temps,
 - s'orienter dans l'espace,
 - gérer sa sécurité,
 - maîtriser son comportement dans ses relations avec autrui.
2. Domaine 2 « mobilité - manipulation »
 - se mettre debout,
 - faire ses transferts,
 - marcher,
 - se déplacer (dans le logement, à l'extérieur),
 - avoir la préhension de la main dominante,
 - avoir la préhension de la main non dominante,
 - avoir des activités de motricité fine.
3. Domaine 3 « entretien personnel »
 - se laver,
 - assurer l'élimination et utiliser les toilettes,
 - s'habiller / se déshabiller,
 - prendre ses repas (manger et boire).
4. Domaine 4 « communication »
 - parler,
 - entendre (percevoir les sons et comprendre),
 - voir (distinguer et identifier),
 - utiliser des appareils et techniques de communication.